

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1549 du Mardi 23 Juin 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



MONDIAL 2026

WALID SADI AU CŒUR DU DISPOSITIF DES VERTS

● COUP DUR POUR LA SÉLECTION ALGÉRIENNE
LA FIN DE L'AVENTURE POUR AMOURA ?



P. 13, 14 et 15

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT



LE DISPOSITIF NATIONAL RENFORCÉ

P. 6

LES CANDIDATS MULTIPLIENT LES INITIATIVES DE PROXIMITÉ

LA BATAILLE DES VOIX S'ACCÉLÈRE

● PRESSE NATIONALE : LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ENTRE DANS SA PHASE DÉCISIVE

Pp. 4 et 5



PHOTO: ALGER16

LE CHEF DE L'ÉTAT INAUGURE LA 57^e ÉDITION DE LA FIA

L'ALGÉRIE RENFORCE SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

● Le président de la République a entamé sa visite au niveau du pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition. a suivi, également, des explications détaillées sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'ANP.

P. 3



LE
SAVIEZ-
VOUS ?

FESTIVALS NATIONAUX DE LA JEUNESSE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR L'ÉTÉ 2026

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer à nombre de festivals nationaux de la jeunesse programmés durant la saison estivale 2026.

Les festivals prévus pour l'été 2026 se veulent des espaces de créativité, d'innovation et d'échange d'expériences entre les jeunes des différentes wilayas du pays, précise la même source, ajoutant que les inscriptions se font exclusivement sur la plateforme numérique "Mehrajani" via le lien :

<https://festival.mjeunesse.gov.dz/>.

La liste des festivals programmés pour cet été comprend : le Salon national des créations de la jeune fille et des femmes entrepreneures à Annaba, du 4 au 7 juillet, le Camp national des



activités scientifiques et de la robotique à Tipasa, du 4 au 9 juillet, la Rencontre nationale des jeunes porteurs d'idées et de projets à Sidi Bel Abbès, du 12 au 16 juillet, et le Festival

national des jeunes talents de la chanson à Alger, du 3 au 16 juillet, détaille la même source.

Dans ce cadre, le ministère invite les porteurs de projets et d'idées innovantes, les jeunes intéressés par les domaines de la technologie et de la robotique, les porteurs d'une initiative ou d'un projet prometteur à rejoindre l'élite des jeunes participants à ces manifestations nationales.

A l'issue de la période d'inscription, les Directions de la jeunesse et des sports à travers les différentes wilayas du pays seront chargées d'examiner les dossiers et de sélectionner les meilleurs candidats pour représenter leurs wilayas lors de ces événements nationaux, conclut le communiqué.

BIRKHADEM (ALGER) ARRESTATION DE L'AUTEUR DES AGRESSIONS CONTRE LES COMMERCES

Un individu poursuivi pour vol avec violence commis dans des commerces dans la commune de Birkhadem (Alger) a été placé, dimanche dernier, en détention provisoire, son procès ayant été renvoyé au 28 juin courant, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs.

"En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une plainte a été déposée auprès des services de la Gendarmerie nationale de Birkhadem par plusieurs commerçants de ladite



commune concernant le vol de leurs recettes quotidiennes, commis à la vue des clients et sous la menace d'une arme blanche brandie par l'auteur, ces faits s'étant déroulés de manière successive au cours d'une

même journée", précise la même source.

"Par ailleurs, des vidéos issues des caméras de surveillance de ces commerces ont été relayées sur les réseaux sociaux, montrant le dénommé Saïdani Souhil s'introduire dans les locaux de commerce, muni d'un sabre qu'il brandissait contre les victimes afin de leur dérober leur argent et les agresser", ajoute le communiqué.

« En date du 21 juin 2026, le

dénommé Saïdani Souhil a été présenté devant le parquet de la République, puis déféré devant le tribunal selon la procédure de comparution immédiate pour les chefs d'inculpation de vol avec violences en état de récidive, coups et blessures volontaires à l'arme blanche et menaces de mort, conformément aux articles 350 bis, 54 bis 3, 266, 284 et 285 du Code pénal".

"Après la comparution de l'accusé devant le tribunal, l'affaire a été renvoyée à l'audience du 28 juin 2026, avec ordonnance de placement en détention provisoire", conclut le communiqué du parquet de la République.

CREA PARTENARIATS ÉLARGIS AVEC L'AGENCE BOSNIENNE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu, dimanche dernier à Alger, une délégation de Bosnie-Herzégovine, conduite par le directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des



investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatlija, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer les relations économiques et d'élargir les partenariats bilatéraux dans divers domaines, indique un communiqué du Conseil.

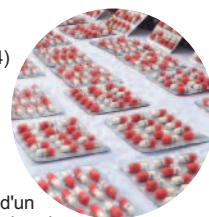
La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président du CREA, Abdelouahab Kerrar, et de la vice-présidente de l'Organisation patronale bosnienne (SBO), Edita Turkovic. Les discussions ont porté sur les voies et

moyens de renforcer les relations économiques, les échanges commerciaux et la coopération, et d'élargir les partenariats bilatéraux dans divers domaines.

A cette occasion, les deux parties sont convenues d'élaborer un mémorandum d'entente entre leurs organisations respectives et de préparer des visites d'hommes d'affaires et d'investisseurs afin d'explorer les opportunités d'investissement et de concrétiser des partenariats sur le terrain, précise la même source. Pour rappel, la délégation bosnienne effectue une visite en Algérie pour prendre part à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), dont l'ouverture a débuté hier.

SAISIE DE 80 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES À MÉDÉA

Une quantité importante de psychotropes, estimée à 80 000 comprimés, a été saisie et quatre (4) individus ont été arrêtés par les éléments de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Médéa, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué de ce corps de sécurité.



Suite à une information faisant état d'un trafic de drogue et de psychotropes dans la ville de Médéa, les éléments du service de lutte contre les stupéfiants relevant de la Police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya ont saisi 80.000 comprimés psychotropes, plus de 28 kg de cannabis et 964 comprimés d'ecstasy, précise le communiqué.

Quatre (4) individus, membres de ce réseau, ont été arrêtés dans le cadre de cette opération qui a permis également la saisie de 3 millions de DA, issus de ce trafic, ainsi que six (6) téléphones utilisés par ces individus, est-il mentionné. Une procédure judiciaire a été engagée à leur rencontre pour "possession de drogues" et "blanchiment d'argent" dans le cadre d'une bande criminelle organisée, selon la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djafar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE CHEF DE L'ÉTAT INAUGURE LA 57^e ÉDITION DE LA FIA L'ALGÉRIE RENFORCE SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), à l'inauguration de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée cette année sous le slogan "Confiance et stabilité pour une croissance durable", avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères.

À son arrivée au Palais des expositions, le président de la République a été accueilli par de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de représentants d'organismes et d'institutions économiques.

Le président de la République a entamé sa visite au niveau du pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui participe avec plusieurs entreprises économiques.

Le président de la République a suivi, à cette occasion, un exposé détaillé, avec statistiques et chiffres, sur la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger, présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Il s'est, par la suite, arrêté au niveau du stand du ministère de la Défense nationale où il a suivi des explications détaillées sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le chef de l'Etat a également visité les pavillons du Tchad, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, qui participent à cette manifestation à travers de nombreuses entreprises activant dans diverses filières et secteurs.

EXPOSÉ SUR LE TISSU ÉCONOMIQUE NATIONAL ET L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE NATIONALE

Le président de la République a suivi, par ailleurs, un exposé présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, portant sur le tissu économique national et les statistiques relatives à cet événement économique, dans lequel elle a mis en avant les progrès accomplis dans le secteur industriel en Algérie ces dernières années.

L'exposé a porté sur la répartition du tissu économique national jusqu'au 17 juin courant, l'évolution du nombre de registres de commerce et l'évolution du nombre d'opérateurs inscrits dans les activités de production et de services depuis la tenue de la Foire de la production nationale, en décembre dernier.

L'exposé montre que l'industrie nationale est "passée du renforcement de la production à la construction de la souveraineté économique, enregistrant aujourd'hui des résultats concrets", dans la mesure où "plusieurs filières industrielles ont connu une hausse notable des taux de couverture du marché national et une orientation vers l'exportation, notamment les matériaux de construction, l'électroménager, l'agroalimentaire, les produits cosmétiques et de soins corporels, les détergents, l'industrie pharmaceutique, le textile et le mobilier domestique et de bureau". Les taux de couverture nationale dans ces secteurs sont de 50%-80%, tandis que certains produits ont atteint l'autosuffisance totale avec un taux de couverture de 100%, d'après les chiffres



présentés. Lors de cette 57^e édition de la FIA, les fruits de la politique industrielle nationale sont palpables, à travers l'exposition de produits désormais fabriqués localement alors qu'ils étaient auparavant entièrement importés. L'exposé montre aussi que nombre de projets attirent la transformation qui connaît le renforcement de la production locale, la réduction de la dépendance aux importations, le transfert de technologie, la création d'emplois et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. L'exposé a également présenté des chiffres concernant cette 57^e édition de la FIA, qui enregistre la participation de 36 pays et de 781 exposants, dont 202 entreprises étrangères et 579 entreprises nationales.

METTRE EN VALEUR LES CAPACITÉS DE PRODUCTION NATIONALE

Figurant parmi les événements économiques et commerciaux nationaux les plus importants, la Foire internationale d'Alger (22-27 juin) est placée sous le thème « Confiance et stabilité pour une croissance durable ». Ce rendez-vous met en valeur les capacités de production nationale et favorise les opportunités d'affaires, de partenariat et d'investissement, en offrant

une plateforme idéale pour les échanges entre acteurs économiques algériens et internationaux. Parmi les principaux secteurs économiques participant à cette foire, organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, on retrouve l'agroalimentaire, l'électroménager, la sidérurgie, la construction mécanique, l'industrie manufacturière, les travaux publics et le bâtiment, ainsi que le secteur des services.

LA DYNAMIQUE POSITIVE DES RELATIONS ALGÉRO-ESPAGNOLES

L'Espagne est l'invitée d'honneur de cette édition. Un choix qui reflète « la dynamique positive des relations algéro-espagnoles », ces derniers temps, et offre l'opportunité de « renforcer la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles pistes de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans différents domaines stratégiques », affirme Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX. L'édition de cette année propose un programme riche et captivant. Le nouveau pavillon palestinien accueillera, du 23 au 25 juin, une série de séminaires spécialisés et de séances de débat thématiques, avec la participation d'experts, de représentants officiels et d'acteurs économiques. Les discussions de la première journée

porteront sur divers sujets, notamment la coopération et l'intégration économiques en Afrique, les perspectives de la coopération Sud-Sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la position de l'Algérie face aux bouleversements géopolitiques mondiaux. La deuxième journée de séminaires sera consacrée à l'investissement, au financement et à la coopération algéro-espagnole. Elle comprendra un aperçu du climat des affaires en Algérie et des mécanismes de soutien aux investisseurs étrangers, ainsi qu'une analyse des opportunités de partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne, ainsi que leur potentiel de développement. Le programme se conclura le troisième jour par une discussion sur les ressources minières et l'innovation technologique. Cette discussion mettra en lumière le potentiel de l'Algérie et les opportunités d'investissement dans ce secteur, ainsi que le rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans le soutien à la transformation économique et au transfert de technologies.

La 56^e édition de la Foire internationale d'Alger, qui s'est tenue l'an dernier, a enregistré une participation record de 684 institutions, dont 539 algériennes et 145 étrangères provenant de 31 pays, y compris le Sultanat d'Oman en tant qu'invité d'honneur. **Abir Menasria**

LA 57^e ÉDITION EN CHIFFRES

La 57^e édition de la FIA, inaugurée par le président Tebboune, enregistre une participation record d'entreprises nationales et étrangères, reflétant le dynamisme économique que connaît le pays et la place qu'occupe cette manifestation comme principal vous économique national dédié à la promotion de la production nationale, au rendez-vous renforcement des partenariats et des investissements. Cette édition, organisée sous le haut patronage du président de la République au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger, se tient sous le thème : "Confiance et stabilité pour une croissance durable". Voici une fiche technique de cette 57^e édition : Organisateur : ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en collaboration avec la Algérie Exhibition (filiale de la SAFEX).

- Invité d'honneur : Espagne.
- Période : du 22 au 27 juin 2026.
- Superficie totale : 35 347 m².
- Nombre total d'exposants : 781.
- 579 exposants nationaux.
- 202 exposants étrangers.
- + Participation étrangère : Nombre de pays participants : 36.

■ Répartition des participations par pavillons officiels : - Europe : Espagne, Turquie, France, Suisse, Portugal, Italie, Allemagne.

- Asie : Chine, Vietnam, Indonésie, Azerbaïdjan.
- Afrique : Niger, Mozambique, Angola, Tchad, Burkina Faso, République du Congo, Ghana, Ouganda, Zimbabwe, Sénégal, Éthiopie, Kenya, Tanzanie.
- Amériques : Nicaragua, Argentine, Brésil, Canada, Cuba.
- Pays arabes : Sultanat d'Oman, Jordanie, Tunisie, Mauritanie, Palestine, République arabe sahraoui démocratique, Royaume d'Arabie saoudite.

■ Participation nationale : Nombre d'exposants : 579.
■ Répartition par secteurs et superficie : - Industries militaires : 19 exposants .Superficie : (3 091 m²) - Energie, chimie et pétrochimie : 98 exposants (3 905 m²).
- Industries de transformation : 28 exposants (1 244 m²) - Industries agroalimentaires et emballage : 95 exposants (4 208 m²) - Industries électriques, électroniques et électroménagères : 38 exposants (6 357 m²) - Grands travaux, bâtiment et travaux publics : 65 exposants (1 323 m²) - Industries mécaniques, sidérurgie et collectivités locales : 58 exposants (4 575 m²) - Artisanat : 56 exposants (656 m²) - Services : 78 exposants (4 321 m²) - Espace partenariat : 19 exposants (2 493 m²) - Espace vente : 25 exposants (726 m²).



POUR LA PRESSE NATIONALE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ENTRE DANS SA PHASE DÉCISIVE

L'intérêt accordé par les partis politiques et les indépendants aux législatives du 2 juillet a été souligné par les titres de la presse nationale qui ont repris, hier, leurs appels à une forte participation, mettant en exergue la priorité accordée, dans leurs programmes, au développement et à la consolidation des acquis sociaux.

Sous le titre "Tout pour une participation massive aux prochaines législatives", *le Soir d'Algérie* fait remarquer que les chefs de parti sont unanimes sur la nécessité d'assurer une "large participation" au scrutin du 2 juillet, considéré comme "un pilier essentiel du renforcement de la démocratie". *La Voie d'Algérie* estime, de son côté, que la campagne électorale entre "dans une phase décisive", soulignant que les partis politiques et les candidats indépendants redoublent d'efforts pour convaincre les électeurs. Selon *L'Echo d'Algérie*, la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet devrait gagner en intensité au cours de la dernière semaine, à mesure que les partis politiques et les candidats multiplient leurs activités sur le terrain. *Le Quotidien d'Oran* constate également une "intensification" du rythme de la campagne électorale dans les différentes régions du pays à l'approche de la date du scrutin, faisant remarquer, dans ce contexte, que les citoyens aujourd'hui sont devenus "plus exigeants" et "ne se contentent plus de simples slogans", mais "recherchent la compétence". Le quotidien *Horizons* affirme, quant à lui, que l'échiquier politique national connaît "une mutation sociologique d'envergure" et une "reprise d'intérêt manifeste de la part des cadres et des jeunes diplômés pour la chose politique". Pour le quotidien *El Moudjahid*, ce sont les réseaux sociaux qui sont devenus les "nouveaux champs de bataille électorale". "Si une image vaut parfois mille discours, un post sur un réseau social semble valoir aujourd'hui bien plus qu'une affiche collée sur un panneau électoral", affirme ce journal qui constate que ces réseaux ont pris "une place centrale" dans la stratégie des candidats, reléguant au second plan plusieurs méthodes traditionnelles de mobilisation. De même, le journal *El Maouidi Yawmi* a souligné l'intérêt croissant accordé par les animateurs de la campagne électorale aux activités de proximité et aux réseaux sociaux pour véhiculer leurs messages et présenter



leurs visions concernant les questions de développement économique, le renforcement de la participation citoyenne et le soutien des institutions élues. Même constat pour le quotidien *Al-Masdar* qui affirme que les activités de proximité et les réseaux sociaux sont les éléments clés de la scène électorale. Sous le titre « Elections législatives de juillet : une nouvelle chance de façonner l'avenir de l'Algérie », le quotidien *Ech-Chaab* s'est intéressé au discours politique durant cette campagne, avec une « nette convergence des vues » quant à l'importance de ce scrutin, considérée comme une « étape cruciale » pour la consolidation du processus démocratique et le renforcement des institutions de l'Etat. Le journal relève que les partis politiques sont "unanimes" sur l'importance des législatives qu'ils considèrent comme "l'occasion de contribuer à définir les contours de la prochaine phase", avec la priorité accordée, dans les programmes électoraux, au renforcement du développement économique par la mobilisation des ressources nationales, le soutien à l'investissement et la modernisation des secteurs productifs. De son côté, le quotidien *El-Masaa* a mis en exergue l'intérêt des chefs de parti pour le rôle de l'électeur, appelés à élire un Parlement "fort et efficace, capable de renforcer les institutions de l'Etat, soutenant les efforts visant à protéger le pouvoir d'achat et à consolider les acquis sociaux". Citant plusieurs dirigeants de partis politiques, le site électronique *Sabq Press* considère les prochaines législatives comme un rendez-vous national qui concerne "l'avenir de l'Algérie", soulignant que la conjoncture actuelle exige "le renforcement des institutions et la poursuite du développement national". Le site web a passé en revue, en outre, les appels lancés par ces responsables de partis en faveur d'une "participation forte et éclairée" aux prochaines

élections législatives. Après deux semaines de campagne électorale, le quotidien *El-Khabar* a constaté, quant à lui, que les réformes économiques et le renforcement de la confiance des citoyens dans le processus politique ont été au cœur des discours de campagne. Le quotidien *Ain El Djazair* a rapporté que la majorité des chefs de partis politiques ont souligné, dans leurs discours prononcés dans l'est du pays, que les prochaines législatives "représentent une étape cruciale pour la consolidation des institutions". Dans sa couverture des réunions populaires animées lors du 13^e jour de la campagne électorale à travers les wilayas de l'est du pays, le même journal a indiqué que les discours électoraux s'accordaient à dire que ce vote national constituait "un moyen essentiel pour renforcer le processus démocratique et préserver les acquis réalisés", appelant à cette occasion les citoyens à "une participation massive le jour du scrutin" afin d'élire "un Parlement fort, doté de compétences capables d'accompagner le processus de développement national". De son côté, le journal *Kwaliss El Djadida* s'est penché sur le contenu des discours des animateurs de la campagne électorale dans l'est du pays, soulignant leur insistance sur l'importance de se rendre massivement aux urnes le 2 juillet, avec l'objectif de "renforcer l'édifice institutionnel et de permettre au futur Parlement d'assumer pleinement son rôle dans l'accompagnement de la dynamique de développement". Le même journal a également publié le communiqué de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), détaillant les modalités de vote pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le 2 juillet prochain. Pour sa part, le quotidien *Annasra* a consacré un large espace au développement de la campagne

électorale à travers le suivi des réunions populaires et des activités partisanes dans plusieurs wilayas de l'est du pays, mettant en lumière l'importance des prochaines législatives en tant que "jalón pour le renforcement des institutions de l'Etat", tout en mettant en relief la teneur des discours appelant à une forte participation au prochain scrutin, seule garante de l'élection d'une Assemblée populaire nationale répondant aux aspirations des citoyens. Quant au journal *Les Echos de l'Est*, il a mis en exergue les activités de proximité des représentants des listes indépendantes en lice, à travers l'intensification de leurs sorties sur le terrain et le contact direct avec les citoyens dans le but d'attirer les électeurs et leur présenter des programmes électoraux axés dans leur globalité sur les préoccupations de la jeunesse, l'emploi et le logement. *El-Djanoub El-Kebir*, édité à Illizi, a consacré un espace au suivi de la campagne électorale, mettant en lumière les activités de partis et de listes de candidature qui ont appelé à une "large participation" à la prochaine élection et à la "préservation des acquis démocratiques", tout en mettant l'accent sur les questions de développement local et la prise en charge des préoccupations du citoyen. Le journal *Tassili*, paraissant à Djanet, s'est intéressé, quant à lui, aux derniers développements de la campagne électorale en mettant en avant les positions de certains partis politiques et de listes de candidats. Le journal a considéré ces élections comme une phase visant à "consolider les institutions de l'Etat et à protéger les acquis démocratiques", soulignant l'importance d'"une forte participation" au scrutin et à l'élection d'un Parlement apte à répondre aux attentes du citoyen, à travers des programmes de développement visant à valoriser le potentiel économique, à encourager l'investissement et à soutenir le développement dans toutes les régions du pays. Concernant l'organisation du processus électoral, *Kaid News* a évoqué les précisions apportées par l'ANIE concernant les conditions de validation et d'annulation des bulletins de vote, expliquant le processus de sélection des listes électorales et des candidats dans des dispositions légales régissant le scrutin. De son côté, le journal *El-Djadid* a évoqué, dans un article intitulé "Les candidats apportent les dernières retouches", les différents meetings et rencontres de proximité animés dans la course électorale. R. N.



LES CANDIDATS MULTIPLIENT LES INITIATIVES DE PROXIMITÉ LA BATAILLE DES VOIX S'ACCÉLÈRE

À quelques jours des élections législatives du 2 juillet, la campagne électorale entre dans sa phase décisive. Partis politiques, candidats indépendants et têtes de liste multiplient les sorties de terrain, les rencontres de proximité et les actions de communication pour convaincre les électeurs. Entre appels à une forte participation, promesses de développement et plaidoyers pour le renforcement des institutions, la bataille pour le vote s'intensifie à l'approche du scrutin.

■ TAJ : « MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS STEPPIQUES »

La présidente du parti Tajamoue Amel El-Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a affirmé hier à Djelfa que son parti mise, dans son programme pour les législatives du 2 juillet prochain, sur le développement des régions steppiennes qui représentent une grande valeur en raison de leurs ressources et de leurs vastes superficies. Animant une réunion populaire à la salle de cinéma "Kouk El-Hadj" dans la ville de Hassi Bahbah dans le cadre de la campagne électorale pour les prochaines législatives, Mme Zerouati a souligné que le programme de son parti "accorde une attention particulière aux régions steppiennes", insistant sur "l'importance de valoriser leurs potentialités et de les soutenir par un programme de développement adapté aux infrastructures réalisées par les Pouvoirs publics".

Elle a rappelé que ces régions, qui disposent d'un cheptel important, font face à de "grands défis en raison de leur vulnérabilité aux changements climatiques et à l'avancée du désert".

■ FLN : « POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉFORME »

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbark, a déclaré, hier à Sétif, que les prochaines législatives constituent "une étape majeure pour le renforcement des institutions de l'Etat, la préservation des acquis nationaux et la poursuite du développement et de la réforme". M. Benbark, qui animait une réunion populaire à la maison de la Culture Houari-Boumediene, dans le cadre de la campagne électorale des législatives, a précisé que le prochain scrutin est "une bataille à mener par des moyens démocratiques pour un avenir triomphant de l'Algérie", affirmant que le FLN considère cette échéance comme "une responsabilité nationale nécessitant une large participation des électeurs". Il a indiqué, dans ce contexte, que les candidats de son parti "portent un projet clair, sont animés d'une volonté sincère et de beaucoup de détermination" pour prendre en charge, s'ils sont élus, les préoccupations des citoyens.



Il a appelé les citoyens, en conclusion de son discours, à voter massivement et à "faire du 2 juillet prochain une étape de fidélité au message des martyrs et de renforcement de la confiance".

■ RCD : « RESTER À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS »

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a affirmé, hier à Béjaïa, que les candidats de sa formation politique, s'ils sont élus à l'Assemblée populaire nationale (APN), honoreront leurs engagements et resteront à l'écoute des préoccupations des citoyens. Lors d'un meeting populaire à la place des Martyrs, dans la commune de Souk El Tenine, dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, M. Mazouz a indiqué que les candidats du RCD veilleront à respecter leurs engagements et à rester à l'écoute des citoyens.

Le même responsable a ajouté que sa formation politique se présente à ces élections avec un programme "riche" et "important", articulé autour de 100 propositions destinées à améliorer les conditions de vie des citoyens dans plusieurs secteurs.

■ MSP : « RENFORCEMENT DE LA SOUVERAINÉTÉ ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE »

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani-Cherif, a mis en avant, hier depuis Laghouat, l'importance de renforcer la souveraineté économique, numérique et alimentaire, en tant que socles fondamentaux à même de garantir la souveraineté de la décision nationale et d'atteindre le développement durable. Président d'une réunion de campagne électorale pour les prochaines législatives, M. Hassani-Cherif a souligné l'importance du renforcement de la souveraineté numérique, économique, énergétique, financière et alimentaire du pays, en tant que "des socles fondamentaux à même de garantir la souveraineté de la décision nationale et d'atteindre le développement durable". Il a évoqué, dans ce même contexte, la vision du MSP qui "priorise les intérêts

suprêmes du pays", pour "renforcer la stabilité du pays et servir l'intérêt général".

■ SAWT ECHAËB : « DES DÉPUTÉS CAPABLES D'ACCOMPLIR LEURS TÂCHES AVEC COMPÉTENCE »

Depuis la wilaya de Khenchela, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a appelé hier les citoyens à élire des députés capables d'accomplir leurs tâches avec compétence, soulignant que le renforcement de l'institution législative permettrait d'atteindre les objectifs de développement du pays. M. Osmani qui a animé une réunion populaire au chef-lieu de la wilaya de Khenchela, dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 2 juillet prochain, a souligné que "le succès des politiques nationales repose sur le renforcement de l'institution législative, à travers le choix optimal de compétences susceptibles de mieux représenter le Mettan en avant "le rôle du député dans la consolidation des institutions du pays, à travers l'adoption de lois servant l'intérêt général", le président du parti Sawt Echaab a fait observer que "l'élection des futurs députés en mesure de représenter le peuple, ne peut se faire sans une participation massive au examen du 2 juillet prochain".

■ ENNAHDA : UN « PAS IMPORTANT » DANS LE SOUTIEN DU PROCESSUS POLITIQUE DANS LE PAYS

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Dhouibi, a affirmé hier depuis la wilaya de Jijel que sa formation politique œuvrera à contribuer au succès des législatives du 2 juillet prochain, les qualifiant de "pas important" dans le soutien du processus politique dans le pays. Dans une réunion populaire animée à la maison de jeunes Rachid Bouneb du chef-lieu de wilaya dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives, M. Dhouibi a indiqué que ces élections constituent "un pas important pour le soutien du processus politique dans le pays et, pour cela, le Mouvement Ennahda œuvrera à contribuer pour son succès". Le même responsable partisan a ajouté que ce prochain rendez-vous constituant électoral "une opportunité pour choisir des compétences politiques et intellectuelles

présentes sur le terrain pour ancienne une Assemblée populaire nationale forte". Il a également rappelé que le Mouvement Ennahda s'engage, dans ces législatives, sous le mot d'ordre "Ensemble pour une Algérie forte", convaincu de "l'importance de la conjugaison des efforts pour une Algérie forte qui occupe la place lui revenant sur la scène régionale et internationale, répond aux défis de la conjoncture actuelle et contribue au parachèvement du processus de développement".

■ EL-KARAMA : « DES CANDIDATS COMPÉTENTS POUR CONCRÉTISER LES ASPIRATIONS DES CITOYENS »

Depuis la wilaya de Guelma, le président du Parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé hier à choisir des candidats compétents capables de concrétiser les aspirations des citoyens, à l'occasion des législatives du 2 juillet prochain. Lors d'une réunion populaire animée à la Maison de jeunes "Fetalmia Saïd" dans la Commune de Hammam N'baïl dans le cadre de la campagne électorale, M. Daoui a souligné "l'importance d'accorder la confiance à des candidats capables de constituer une force de proposition au sein de l'Assemblée populaire nationale, de relayer fidèlement les préoccupations des citoyens et de soutenir le processus de développement tant au niveau local que national". Soulignant que les listes du Parti El-Karama sont composées "de compétences dignes de foi", il a insisté sur "la nécessité de faire le bon choix parmi les listes des candidats en lice pour les législatives". Il a en outre réitéré son appel à une forte participation au contrôle du 2 juillet.

■ RND : « ÉLIRE DES DÉPUTÉS CAPABLES »

Depuis Ghardaïa, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moudher Bouden, a appelé, hier, à renforcer les acquis en faveur des jeunes et à poursuivre leur implication dans le processus de développement socio-économique. Animant une réunion populaire, M. Bouden a indiqué que "la liste du RND à Ghardaïa reflète les différentes composantes de la société et incarne la diversité de la wilaya qui aspire à davantage de développement et au renforcement de ses infrastructures". Il a mis l'accent également sur la nécessité d'élire des députés capables de porter les préoccupations des citoyens et de défendre les intérêts de la région, en particulier ceux qui font montre d'un sens de l'initiative et contribuent à la création de richesse, soulignant le rôle de la société civile dans le soutien de cette orientation. Après avoir salué la décision du président de la République visant à accélérer la réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaïa, un projet stratégique susceptible de booster l'économie locale et de générer des emplois, M. Bouden a appelé à l'intensification des efforts dans le domaine de l'agriculture et de la mise en valeur des terres.

R. N.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

LE DISPOSITIF NATIONAL **RENFORCÉ**



La Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un dispositif renforcé de prévention et de lutte contre les feux de forêt dans le cadre de la campagne 2025-2026.

Ce plan repose sur un important déploiement de moyens matériels, logistiques et technologiques à l'échelle nationale, appuyé par une flotte aérienne de bombardiers d'eau. Selon le directeur de la protection de la faune et de la flore à la DGF, Essaid Si Ali, la campagne, lancée le 1er mai et qui s'étendra jusqu'au 30 novembre, se distingue cette année par un recours accru aux technologies modernes, notamment les drones destinés à la détection précoce des départs de feu.

Actuellement, 35 drones sont opérationnels sur le terrain. Leur nombre devrait être porté à 115 avec l'acquisition prochaine de 80 unités supplémentaires, afin de renforcer les capacités de surveillance et d'intervention rapide.

Le dispositif de veille comprend également 510 postes de vigie installés en zones forestières.

Ces structures permettent une alerte immédiate et une meilleure coordination avec les équipes d'intervention de la DGF. Sur le plan opérationnel, 40 colonnes mobiles ont été déployées à

travers 40 wilayas. Elles sont composées de camions-citernes et appuyées par 544 brigades de première intervention, chargées d'agir rapidement en cas de départ de feu. En amont de la saison estivale, d'importants travaux d'aménagement forestier ont été réalisés. Ils portent notamment sur l'ouverture et l'entretien de plus de 52.350 km de pistes forestières, la réalisation de 31.125 hectares de tranchées pare-feu, ainsi que la mise en place de plus de 3.000 points d'eau destinés aux opérations de lutte. Des actions de débroussaillage et de désherbage ont également été menées afin de réduire les matières inflammables, en particulier à proximité des routes, des lignes électriques et des voies ferrées. Plusieurs secteurs sont mobilisés dans cette démarche, notamment Sonelgaz pour le nettoyage sous les lignes à haute tension, les travaux publics pour les abords routiers, ainsi que l'entreprise ferroviaire pour les zones proches des voies ferrées. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des agriculteurs et des

populations vivant à proximité des forêts, afin de les inciter à nettoyer leurs terrains et à créer des bandes de protection autour des exploitations agricoles.

Le dispositif prévoit également, en période de risque élevé, la fermeture temporaire de certains tronçons forestiers sensibles. Les citoyens sont alors orientés vers des espaces aménagés et autorisés, tels que les parcs nationaux, afin de préserver les zones forestières durant la saison estivale.

La société civile est également fortement impliquée, avec plus de 2.500 associations écologiques mobilisées dans les actions de prévention et de sensibilisation.

Enfin, le dispositif de lutte repose aussi sur des moyens aériens importants, en coordination avec les interventions terrestres. La flotte comprend une vingtaine d'aéronefs, dont des hélicoptères et des avions bombardiers d'eau, notamment des appareils de type Air Tractor, dotés de capacités d'intervention adaptées aux zones difficiles d'accès et aux reliefs escarpés.

91 DÉPARTS DE FEU ENREGISTRÉS EN 24 HEURES
Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré 91 incendies à

travers le territoire national entre le 21 juin à 8h00 et le 22 juin à 8h00, traduisant une activité particulièrement soutenue en ce début de saison estivale.

Grâce à la mobilisation rapide des unités d'intervention, aucun incendie n'était en cours au moment de l'établissement du bilan.

Selon les données communiquées par la Protection civile, 79 incendies ont été totalement maîtrisés, tandis que quatre foyers demeuraient placés sous surveillance afin de prévenir toute reprise des flammes. Les sinistres ont touché différents types de couvert végétal, notamment les forêts, les broussailles, les récoltes agricoles, les vergers et les palmeraies.

Les incendies de forêt et de maquis ont principalement concerné les wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Alger, Jijel, Tissemsilt et Chlef. Les équipes engagées sont parvenues à maîtriser l'ensemble des foyers, limitant ainsi les risques de propagation vers les zones habitées et les massifs forestiers environnants.

Les terres agricoles ont également été fortement touchées dans plusieurs régions du pays. Des incendies de récolte ont notamment été signalés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Constantine, Médéa, Relizane, Saïda, Tiaret et Tipasa. La majorité de ces sinistres ont été rapidement circonscrits grâce aux moyens humains et matériels mobilisés sur le terrain. Les vergers et arbres fruitiers n'ont pas été épargnés, avec des départs de feu recensés dans les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Djelfa, Sétif, Annaba, Mostaganem, M'Sila, Boumerdès, El Tarf et Aïn Defla. Les interventions rapides ont permis de contenir les flammes et de limiter les dégâts.

Dans le sud du pays, plusieurs incendies ont également affecté les palmeraies des wilayas de Biskra, Ouargla, Aïn Salah, Touggourt et El Meniaa. Tous les foyers recensés dans ces régions ont été définitivement éteints avant la publication du bilan.

À l'issue de cette période de 24 heures, seuls quatre incendies restaient sous surveillance dans les wilayas de Bouira et de Tipasa. La Protection civile a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance, notamment en raison des températures élevées enregistrées durant cette période et du risque accru de départs de feu dans les espaces forestiers et agricoles.

Chekkat Meriem

SORTIE DE SIX NOUVELLES PROMOTIONS DE L'ECOLE SUPÉRIEURE D'ADMINISTRATION MILITAIRE À ORAN

Le directeur central de l'Intendance au ministère de la Défense nationale, le général Kouza Karim, a présidé, dimanche soir, la cérémonie de sortie de six nouvelles promotions à l'École supérieure d'administration militaire Chahid Akhamoukh-Hadj Moussa d'Oran, relevant de la 2e Région militaire.

Les promotions diplômées, portant le nom du chahid Mekki Lakhdar, sont composées de la 6e promotion des cours de commandement et d'état-major, la 83e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 7e promotion de formation en master, la 15e promotion des cours de spécialisation en administration militaire, la 9e promotion des cours de recyclage en administration militaire, la 16e promotion des élèves officiers d'active en formation licence-master-doctorat (LMD). Après avoir passé les promotions en revue, le

général Kouza Karim a assisté à la prestation de serment des diplômés et à la remise des grades aux majors de promotion, parmi lesquels figuraient également des officiers de pays frères et amis.

La cérémonie a été marquée par la transmission du drapeau national de la promotion sortante à celle qui lui succède, avant que le général Kouza Karim n'approuve officiellement l'attribution du nom du chahid Mekki Lakhdar à la promotion diplômée. Dans son allocution, le commandant de l'École supérieure d'administration militaire, le général Sidi Ouis Saïd, a souligné que "cette cérémonie de sortie constitue un moment de fierté pour les réalisations accomplies grâce aux efforts conjugués, ainsi qu'une occasion de renouveler l'engagement à poursuivre le travail en vue de former des ressources humaines qualifiées, capables de relever

les défis actuels avec compétence et efficacité". Il a ajouté que "ces diplômés sont le fruit d'un projet continu d'investissement dans le capital humain, l'un des axes majeurs de la stratégie clairvoyante adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire. Cette stratégie vise à développer le système de formation et à renforcer les capacités scientifiques, militaires et techniques de l'ensemble des personnels de l'ANP, afin d'améliorer les capacités militaires et le niveau de préparation opérationnelle, tout en suivant les évolutions technologiques et techniques des armées modernes". Le commandant de l'école a également indiqué que "la nature des spécialités dispensées au sein de l'établissement fait de ces diplômés un pilier essentiel du système de soutien et d'appui dans la mesure où l'efficacité de toute institution repose sur la performance, la bonne

gestion, la précision de l'organisation et l'efficacité de l'appui logistique. Cette responsabilité exige esprit d'initiative, rigueur professionnelle et capacité d'adaptation aux différents changements et défis".

A cette occasion, les diplômés ont présenté des démonstrations militaires au son de la musique militaire, illustrant une organisation rigoureuse, une coordination précise et une parfaite cohésion. Ils ont également exécuté des démonstrations de combat rapproché, ainsi que des exhibitions sportives et d'arts martiaux, en plus d'une présentation des activités réalisées par la promotion sortante.

À la fin de la cérémonie, le directeur central de l'Intendance au ministère de la Défense nationale a rendu hommage à la famille du chahid Mekki Lakhdar, dont le nom a été attribué à la promotion diplômée.

PREMIÈRE USINE AFRICAINE LA MARQUE AMÉRICAINE SKECHERS BIENTÔT EN ALGÉRIE

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de développement industriel avec la signature d'un accord de partenariat portant sur la réalisation de la première usine africaine de production de chaussures de la marque américaine Skechers.

L'accord a été signé, dimanche dernier, par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Ce partenariat a été conclu entre le géant américain de la chaussure Skechers et l'entreprise algérienne Tradifoot. Le document a été signé par Douglas Parker, vice-président chargé des affaires financières de Skechers, et Djamel Ramoul, président-directeur général de Tradifoot.

Selon les termes de l'accord, l'usine devrait entrer en exploitation au cours du premier trimestre 2027 avec une capacité de production estimée à deux millions de paires de chaussures par an. Le projet prévoit un taux d'intégration locale de 40 %,



contribuant ainsi à la réduction des importations et au renforcement de la production nationale destinée à répondre aux besoins du marché algérien. L'initiative comprend également un important volet consacré à la formation de la main-d'œuvre algérienne. Des experts et formateurs de Skechers assureront l'accompagnement des équipes locales, favorisant ainsi le transfert de technologie et de savoir-faire

conformément aux standards internationaux de l'industrie de la chaussure.

Dans une première phase, la production sera destinée au marché national. À partir de la deuxième année d'exploitation, l'usine ambitionne d'exporter vers plusieurs marchés africains, consolidant ainsi la position de l'Algérie comme plateforme industrielle et exportatrice à l'échelle régionale. À cette

occasion, M. Rezig a reçu au siège de son département ministériel une délégation de Skechers composée notamment de Douglas Parker, vice-président chargé des affaires financières, et de Daniel Levy, vice-président chargé des ventes internationales, en présence des responsables de Tradifoot. Les échanges ont porté sur les modalités de concrétisation de ce projet stratégique qui fera de l'Algérie la première base industrielle de Skechers sur le continent africain. Le ministre a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à développer la production locale, à réduire la facture des importations et à attirer des investissements étrangers créateurs de valeur ajoutée. Il a également estimé que le choix de l'Algérie pour accueillir la première unité de production africaine de Skechers reflète la confiance croissante des investisseurs internationaux dans le climat des affaires du pays et témoigne des résultats des réformes économiques engagées pour diversifier l'économie nationale et soutenir le développement industriel.

Cheklat Meriem

AAPI - AGENCE BOSNIENNE FIPA EXAMEN DES MOYENS DE COOPÉRATION

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche dernier à Alger, le Directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatlija, actuellement en visite en Algérie pour prendre part à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), a indiqué un communiqué de l'agence.

Cette rencontre, tenue en présence de la vice-présidente de l'Organisation patronale bosnienne (SBO), Mme Edita Turkovic, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et d'investissement entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine. La rencontre a permis d'exposer les missions des deux agences dans la promotion de l'investissement dans leurs pays, ainsi que dans l'accompagnement des projets d'investissement jusqu'à leur entrée en exploitation, précise la même source.

A cette occasion, M. Rekkache a présenté le climat des affaires en Algérie et les réformes engagées pour améliorer l'attractivité des investissements, mettant en avant les potentialités et les opportunités d'investissement offertes, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture et des cultures stratégiques, de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué. Les deux parties ont, en outre, examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux agences en matière de promotion de l'investissement, et sont convenues d'élaborer un memorandum d'entente définissant les mécanismes de coopération entre les deux parties, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et des meilleures pratiques dans le domaine de la promotion de l'investissement et du partage d'informations sur les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays, conclut le communiqué.

ANGEM LANCEMENT À JIJEL DE LA CARAVANE NATIONALE DE SENSIBILISATION "1800 MINUTES AUTONOMISATION"

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, a présidé dimanche dernier depuis la wilaya de Jijel le lancement de la caravane nationale de sensibilisation "1800 minutes autonomisation".

Dans une déclaration à l'APS en marge du coup d'envoi de cette caravane sur le front de mer Frères Assaouss, Mme Bendjemil a indiqué que "1800 minutes autonomisation" est un programme ciblant toutes les catégories de la société pour expliquer les différentes étapes pour la création de micro-activités de différents types. A travers ce programme adopté par le bureau international du travail, les cadres de l'agence rencontreront des citoyens de différentes catégories dans les communes du pays pour expliquer et simplifier les procédures de création de micro-activités, a ajouté la même responsable. Durant ces rencontres de proximité avec les citoyens, il sera procédé à la présentation à travers des stratégies simplifiées de tout ce qui concerne l'entrepreneuriat et ses différentes étapes depuis l'idée en passant par sa concrétisation jusqu'à la commercialisation du produit localement puis à l'échelle nationale, a-t-elle indiqué. Le programme "1800 minutes autonomisation" dure deux jours et demi de formation à suivre par le porteur d'idée pour lui permettre d'intégrer aisément le monde de l'entrepreneuriat, a encore précisé la même cadre.

JINDAL SAW

LE GROUPE INDIEN ENVISAGE DE LANCER UN PROJET DE PRODUCTION DE TUBES EN ACIER

Le groupe indien "Jindal SAW Ltd", l'un des principaux producteurs mondiaux de tubes en fonte et en acier, a affiché son intérêt pour la concrétisation d'un projet d'investissement en Algérie, portant sur la réalisation d'un complexe industriel de production de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, a indiqué dimanche dernier l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Cet intérêt a été exprimé lors d'une audience accordée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, au siège de l'Agence, à une délégation de haut niveau du groupe indien, conduite par son président, Prithavi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, et de plusieurs responsables du groupe. Lors de cette rencontre, la délégation indienne a présenté un exposé sur ce projet d'investissement visant à implanter un complexe industriel de fabrication de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, afin de contribuer à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des ressources en eau et des infrastructures. Cette séance de travail a également été l'occasion de passer en revue le climat d'investissement en Algérie et les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets d'investissement, outre les avantages et les incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement. Filiale du Groupement Jindal, le groupe "Jindal SAW" figure parmi les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des tubes en acier et en fonte, fort d'une large expérience dans la réalisation de grands projets industriels à travers plusieurs pays. **APS**

ENTREPRENEURIAT

JOURNÉES PORTES OUVERTES AUX PORTEURS DE PROJETS

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), à travers son antenne Alger-Est, clôture aujourd'hui ses journées portes ouvertes organisées du 21 au 23 juin sous le thème «L'entrepreneuriat : un choix prometteur pour un développement durable». Cette initiative vise à faire connaître les programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux porteurs de projets et aux promoteurs de micro-entreprises.

L'événement a débuté samedi dernier à l'esplanade de l'APC de Kouba avant de se poursuivre dimanche dernier à l'esplanade de l'APC de Bordj El Kiffan. Il s'est achevé, hier, au siège de l'antenne de Rouiba, située à la cité AADL de



Heuraoua. Destinées aux porteurs de projets, aux promoteurs de micro-entreprises, aux étudiants, ainsi qu'aux jeunes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, ces journées ont offert l'opportunité de découvrir les différents services et facilitations proposés par NESDA. Des espaces

dédiés à l'orientation, à l'accompagnement et à la prise en charge des préoccupations liées à la création et au développement d'entreprises ont été mis à la disposition des visiteurs. Les participants ont également pu s'informer sur les programmes

d'appui proposés aux entrepreneurs, bénéficier de consultations directes assurées par les experts et conseillers de l'agence et découvrir les plateformes numériques, ainsi que les services électroniques développés pour faciliter les démarches des porteurs de projets.

L'événement a aussi constitué un cadre de promotion des opportunités de sous-traitance et de partenariats économiques, favorisant la création de nouvelles relations professionnelles entre les différents acteurs économiques. Il a également permis aux visiteurs de s'inscrire sur place et de bénéficier immédiatement des services numériques mis à leur disposition. À travers cette initiative, NESDA entend renforcer sa proximité avec les citoyens, promouvoir la culture entrepreneuriale et encourager l'émergence de projets viables et d'entreprises capables de contribuer au développement économique durable du pays.

Cheklat Meriem

NAFTAL

UN APPEL D'OFFRES LANCÉ POUR L'IMPORTATION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) va bientôt lancer un appel d'offres pour l'importation de 3,5 millions de pneus destinés à divers types de véhicules, a révélé dimanche dernier à Naâma son président-directeur général, Djamel Cherdoud. Il a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de son inspection des installations de stockage et de distribution d'énergie de Naftal dans la wilaya, que la mise en œuvre du plan de l'entreprise visant à répondre aux besoins du marché national en pneumatiques permettra, d'ici septembre prochain, d'atteindre une «autosuffisance complète» et de fournir les quantités nécessaires de pneumatiques de haute qualité à des prix compétitifs. Il a également mentionné que la mise en œuvre du plan a permis,



au cours des cinq derniers mois, l'importation de 700.000 unités de pneus en caoutchouc destinées aux voitures particulières, dont 500.000 ont été vendues par l'intermédiaire de son réseau réparti dans tout le pays, qui comprend plus de 2.000 points de vente.

L'intervenant a expliqué que Naftal continue d'enregistrer les demandes d'achat de pneumatiques via la plateforme numérique créée à cet effet et dédiée à l'achat de pneumatiques pour véhicules légers dans le cadre de la fourniture de services modernes et de la distribution de pneumatiques dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le même responsable a mis en lumière que Naftal s'efforce d'améliorer ses capacités logistiques en réalisant de nouveaux projets, en agrandissant les infrastructures existantes et en assurant la qualité des services fournis aux clients. Des actions dont l'objectif est d'offrir des

possibilités d'emploi au niveau de la wilaya de Naâma, afin de suivre le rythme des exigences du développement local et de soutenir les activités économiques sur l'ensemble de son territoire. La visite de terrain du PDG de Naftal comprenait une inspection du site du projet de construction d'une station-service sur le dédoublement de la route nationale n° 6 à l'entrée nord de la ville de Naâma, où les travaux commenceront «bientôt». La station occupe une superficie totale d'environ 15 000 mètres carrés et un budget de 315 millions de dinars a été alloué à sa construction. Elle aura une capacité de 230 mètres cubes de produits pétroliers et créera 24 emplois permanents. Dans la commune de Mécheria, le feu vert a été donné pour le lancement du projet de construction d'un hall d'exposition et de vente d'huiles moteur et de pneumatiques. La délégation a également inspecté les ressources humaines et les équipements techniques déployés au centre de stockage et de distribution de bouteilles de gaz butane de la société Naftal, situé dans la même commune. Par ailleurs, dans la commune d'Aïn Sefra, le centre de stockage du bitume d'une capacité totale de 206 tonnes a été inspecté.

Abir Menasria

CATALOGUE OFFICIEL DES SEMENCES ET PLANTS

SIX NOUVELLES VARIÉTÉS DE CÉRÉALES ENREGISTRÉES

Un arrêté portant enregistrement de six nouvelles variétés de blé dur et d'orge au catalogue officiel des espèces et variétés de semences et plants a été récemment publié, a annoncé, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari. Dans une publication sur sa page officiel sur les réseaux sociaux, M. Baddari a révélé que les nouvelles variétés de

blé dur sont : Gouraya, Ithri et Itij et celles de l'orge Thiziri, Habiba et Thafath. Pour le ministre, ces réalisations "renforcent notre souveraineté alimentaire et ouvrent des perspectives prometteuses pour l'agriculteur algérien, tout en consacrant la place de l'université dans la conduite des projets à véritable impact national", mettant également en avant le rôle de l'université dans "l'apport

de solutions au service du développement national". "Cette reconnaissance officielle est le fruit d'efforts scientifiques inlassables, menés par la professeure Leila Mekliche de l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), qui a une nouvelle fois démontré que la recherche en sciences agronomiques en Algérie est d'un niveau élevé à la hauteur de nos ambitions", a-t-il ajouté. **APS**

20^e ÉDITION DU PRIX ALI-MAÛCHI

MESSAGE ÉTERNEL PRÉSENTÉE AU MAUSOLÉE ROYAL DE MAURÉTANIE À TIPASA

Le Mausolée royal de Maurétanie à Tipasa a accueilli, samedi soir, la cérémonie de célébration de la 20^e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, ainsi que de la Journée nationale de l'artiste. L'événement a été marqué par la présentation de l'épopée artistique Message éternel (Rissala Khalida), en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, accompagnée de membres du gouvernement et d'une pléiade d'artistes.

Produite par le ministère de la Culture et des Arts et mise en scène par Khalil Baba Ahmed pour le compte de l'Office national de la culture et de l'information, cette fresque artistique retrace le parcours de l'artiste algérien à travers les époques. L'œuvre s'articule autour d'un personnage symbolique portant une ancienne



lanterne et parcourant les chemins de la mémoire à la recherche d'une réponse à une question récurrente : « Qui es-tu ? »
À cette occasion, Mme Bendouda a souligné que cette célébration constitue un moment de reconnaissance envers la mémoire du martyr du devoir national Ali Maâchi. Elle a rappelé que l'art est avant tout un message et un engagement moral, insistant sur la nécessité

d'accompagner les jeunes créateurs distingués, de renforcer leurs capacités créatives et de leur offrir l'opportunité de côtoyer des artistes confirmés afin d'enrichir leurs expériences. Le public a également été invité à un voyage artistique à travers les différentes régions du pays grâce à l'interprétation du comédien Hakim Dekkar, narrateur du spectacle. Les tableaux ont mis en valeur la richesse des styles musicaux algériens, les

chorégraphies de ballet, les arts plastiques, ainsi que diverses expressions visuelles, avec pour toile de fond le Mausolée royal de Maurétanie, haut lieu du patrimoine national. D'une durée d'environ 90 minutes, l'œuvre a réuni plusieurs créateurs, dont Farid Haouch pour la chorégraphie, la troupe de ballet de l'ONCI, Karim Hamzaoui pour la mise en scène théâtrale et Moussa Douar pour les arts plastiques. Les prestations vocales ont été assurées par Abdelaziz Benzina, Noureddine Allane, Nesrine Ghanem, Celia Ould Mohand, Abdessamad Bedjedja, Imad Eddine Gnaoua et Sirine Khari. Au terme de la cérémonie, la ministre de la Culture et des Arts, accompagnée de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ainsi que du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a honoré les artistes ayant contribué à la réalisation de cette œuvre, notamment le metteur en scène Khalil Baba Ahmed, en reconnaissance de leur contribution à la promotion de la création artistique et à l'enrichissement de la scène culturelle nationale.

Cheklat Meriem

APPEL À CANDIDATURES À LA TROISIÈME ÉDITION DU PRIX TAHAR-OUETTAR DU ROMAN

L'association culturelle El-Djahidia lance un appel à participation à la troisième édition du Prix Tahar-Ouettar du roman dans le cadre de ses activités visant à encourager la lecture et contribuer à l'ancrage de traditions littéraires, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Honorant la mémoire du romancier Tahar Ouettar (1936-2010), figure majeure de la littérature algérienne, ce prix, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, vise également à promouvoir le roman algérien et le soutien de la culture algérienne aux niveaux arabe et international, peut-on lire dans le communiqué. Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des auteurs, ayant 18 ans et plus, qui présenteront des œuvres originales rédigées en arabe, non traduites d'une autre langue, publiées ou inédites et présentées sous forme de manuscrit, précisent les organisateurs. Les œuvres déjà publiées doivent avoir paru au cours des deux dernières années (2025 ou 2026) et les textes proposés à la compétition ne doivent avoir participé à aucun concours national ou international auparavant. Les candidats sont également tenus de fournir une déclaration sur l'honneur, dûment signée et légalisée, attestant de l'authenticité de leur travail et certifiant que l'œuvre proposée a été réalisée sans avoir eu recours aux outils de l'intelligence artificielle. Les œuvres publiées ou manuscrites devront être déposées avant le 30 août prochain, en trois exemplaires au minimum accompagnés d'une version électronique en formats DOC et PDF, afin de faciliter le travail du jury. Les dossiers physiques, ainsi constitués, devront être spécifiés sous pli fermé à : l'association El-Djahidia, 8 rue Réda Houhou, commune de Sidi M'hamed, Alger, alors que les versions électroniques des propositions devront être transmises à l'adresse : el.djahidia@gmail.com.



Un jury, composé d'universitaires spécialisés en critique littéraire et en création artistique et de personnalités reconnues des milieux culturels et médiatiques a été désigné pour apprécier les textes proposés à ce concours qui verra la distinction de deux lauréats dans les catégories du "Roman publié" et du "Roman manuscrit".

La cérémonie de remise des prix se tiendra en marge de la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger, ont conclu les organisateurs. **APS**





ALGER16,
le quotidien
du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

MAL DE GORGE

UNE INFUSION "MINUTE"
QUI APAISE RAPIDEMENTNUMÉROS
UTILES

Avec l'arrivée du froid, les maux de gorge se multiplient. Pas besoin d'être enrhumé pour ressentir une brûlure, une gêne à la déglutition ou une voix enrouée. les muqueuses. Résultat : une inflammation qui pique, gratte et rend la gorge sensible.

UNE RECETTE FAMILIALE REMISE
AU GOÛT DU JOUR

Cette infusion s'inspire d'un remède familial transmis de génération en génération. Une boisson chaude, simple et rapide, qui aurait soulagé la gorge en moins d'une heure.

POURQUOI LA GORGE S'ENFLAMME ?

Les ORL observent chaque hiver une hausse des irritations non infectieuses. L'air sec assèche les muqueuses. La fatigue, le stress et les variations de température aggravent ce phénomène. La chaleur humide d'une infusion aide à réhydrater et calmer les tissus irrités, d'où l'effet rapide rapporté par certains patients.

LE REMÈDE EXPRESS :
UN TRIO D'INGRÉDIENTS AUX
PROPRIÉTÉS RECONNUES

- 1. Le clou de girofle** : un antiseptique naturel
 - L'ingrédient principal est le clou de girofle, riche en eugénol, une molécule étudiée pour ses effets anti-inflammatoires, antibactériens et légèrement anesthésiants.
 - Il fait partie des épices les plus riches en antioxydants.
 - Utilisé de longue date en phytothérapie, il calme les irritations de la sphère ORL.
- 2. Le gingembre** : un anti-inflammatoire puissant
 - Le gingembre contient des gingérols, molécules reconnues pour réduire l'inflammation.
 - Il stimule la salivation, ce qui limite la sécheresse de la gorge.
- 3. La cannelle** : un soutien antimicrobien
 - La cannelle est riche en polyphénols.
 - Ses composés présentent une activité antimicrobienne modérée.

COMMENT PRÉPARER L'INFUSION ?
(recette originale de la nutritionniste)

Ingrédients pour 1 tasse :

- 2,5 cm de racine de gingembre coupée

finement

- 1 bâton de cannelle
- 4 à 6 clous de girofle entiers
- Eau chaude

PRÉPARATION :

1. Verser l'eau chaude sur les ingrédients.
2. Laisser infuser 10 minutes.
3. Filtrer et boire chaud.
4. **Optionnel** : ajouter un peu de citron ou une cuillère de miel pour adoucir le goût.

Cette infusion associe chaleur, hydratation et actifs anti-inflammatoires, un trio qui explique la sensation de soulagement. Prudence : l'huile essentielle de clou de girofle est très concentrée. Les experts rappellent que l'huile essentielle de clou de girofle, riche en eugénol, doit être utilisée avec parcimonie.

ELLE
EST DÉCONSEILLÉE

- chez les femmes enceintes ou allaitantes
 - chez les enfants de moins de 6 ans
 - en cas de maladie du foie
- Et ne doit pas dépasser 7 jours d'utilisation.

Cette infusion est particulièrement adaptée aux irritations légères, à la gorge sèche ou aux débuts d'inconfort. Elle ne suffit pas en cas d'angine bactérienne, de douleur intense ou persistante.

RECOMMANDATIONS MÉDICALES
POUR APAISER UN MAL
DE GORGE

Ces conseils sont généraux, sûrs et adaptés à tous :

- Boire régulièrement pour éviter la déshydratation des muqueuses.
- Humidifier l'air intérieur, surtout en période de chauffage.
- Éviter les pièces enfumées et les irritants (sprays, parfums forts).
- Reposer la voix en cas d'enrouement.
- Manger tiède, éviter les aliments très acides ou irritants.
- Consulter un médecin si le mal de gorge dure plus de 3 jours, s'il s'aggrave, ou s'il s'accompagne de fièvre importante.

URGENCES
ET SÉCURITÉSAMU
021.67.16.16/
67.00.88CHU MUSTAPHA
021.23.55.55CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90CHU BAINEM
021.81.61.13CHU KOUBA
021.58.90.14AMBULANCES
021.60.66.66DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILS

AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE
021.54.15.15AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12Air France
021.73.27.20/
73.16.10ENMTV
021.42.33.11/12SNFT
021.76.83.65/
73.83.67SNTR
021.54.60.00/
54.05.04Hôtel Sheraton
021.37.77.77Hôtel Mercure
021.24.59.70/85Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52Hôtel Hilton
021.21.96.96Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



WALID SADI AU CŒUR DU DISPOSITIF DES VERTS

Présent avec les l'équipe nationale, Walid Sadi poursuit sa mission aux côtés de la sélection nationale aux États-Unis jusqu'à la fin de son parcours mondialiste.

Pages 14 et 15



● Coup dur pour la sélection algérienne

**LA FIN DE L'AVENTURE
POUR AMOURA ?**

COUPE DU MONDE 2026



COUP DUR POUR LA SÉLECTION ALGÉRIENNE

LA FIN DE L'AVENTURE **POUR AMOURA ?**

Mis sur le banc face à l'Argentine, Mohamed Amine Amoura était a priori pressenti pour entamer la deuxième rencontre de son équipe contre la Jordanie ce matin, mais le sort en a décidé autrement. Victime d'une blessure à l'entraînement, le plus vif des attaquants algériens serait out pour au moins 15 jours.

L'attaquant algérien du VfL Wolfsburg a dû, le cœur serré, manquer cette rencontre capitale comptant pour la deuxième journée du groupe J contre la Jordanie, qui s'est jouée hier soir (aujourd'hui à 4 heures, heure algérienne) au stade de San Francisco, Bay Area. Et pourtant,



la veille en matinée, lors de son meeting avec les représentants des médias du monde, le sélectionneur national Vladimir Petkovic annonçait que tout le groupe était apte à jouer le lendemain (contre la Jordanie, ndr). « Tous les joueurs ont récupéré physiquement et mentalement et tout le monde est prêt pour

ce match », avait déclaré le technicien suisse. Mais voilà qu'un verdict médical de dernière minute concernant son attaquant endiable remet tout en cause.

En effet, il s'avère que Mohamed Amine Amoura ne pouvait être là comme prévu. L'Algérien avait, dit-on, commencé à ressentir des douleurs à la cuisse lors de la séance d'entraînement de samedi au camp de base à Lawrence, avant le déplacement de Kansas City sur San Francisco.

Finalement, les examens médicaux entrepris par le staff médical de la sélection ont révélé une lésion musculaire chez le joueur, a-t-on ébroué. La mauvaise nouvelle a fini par être confirmée lors de la dernière séance de travail à laquelle était soumis le collectif dans l'après-midi à San Francisco. En effet, alors que le groupe entamait les exercices, sur la pelouse de PayPal Park, Amoura s'était contenté d'à peine quelques gestes sans ballon sur la main courante. A en croire les premières informations distillées officieusement par certaines voix du camp

des Verts, Amoura devrait observer une convalescence d'au moins 15 jours, voire plus. C'est le genre de blessures qui peut nécessiter jusqu'à trois mois de convalescence, selon l'importance de la lésion, explique-t-on. D'où les chances très infimes pour l'attaquant algérien de reprendre contre l'Autriche lors de la troisième journée du groupe J, le 28 juin prochain, au stade de Kansas City. Petkovic devra donc songer à un autre plan pour dynamiser son flanc d'attaque lors de la dernière sortie des groupes des Verts qui sera décisive pour déterminer définitivement son avenir dans ce Mondial américain.

Déjà perdu dans un passage à vide, le joueur qui espérait se reprendre lors du match, finalement manqué, contre la Jordanie, devra donc encore prendre son mal en patience. C'est un autre coup qui s'abat sur son mental, lui qui espérait en parallèle bien rentabiliser ce Mondial, surtout qu'il serait, susurre-t-on, sur les tablettes du club italien de l'AS Roma. Reste maintenant à savoir avec exactitude le degré de cette blessure pour déterminer la longévité exacte de la convalescence qu'elle imposera.

Djaffar C.

EGYPTE 3 – NOUVELLE ZÉLANDE 1 LES PHARAONS DÉCROCHENT UNE VICTOIRE HISTORIQUE ET PRENNENT LA TÊTE DE LEUR GROUPE

L'Égypte a signé une victoire historique dans la nuit de dimanche à lundi derniers, en dominant la Nouvelle-Zélande (3-1) à Vancouver, décrochant ainsi son tout premier succès en Coupe du monde. Menés après l'ouverture du score néo-zélandaise, les Pharaons ont totalement inversé la tendance grâce à une seconde période de grande qualité, portée par un Mohamed Salah décisif, auteur d'un but et d'une passe décisive.

Dans un groupe G particulièrement indécis après le match nul entre la Belgique et l'Iran (0-0), les Égyptiens avaient une belle opportunité à saisir. Pourtant, les hommes d'Hossam Hassan ont longtemps peiné à entrer dans leur rencontre et n'ont quasiment pas inquiété la défense adverse avant la pause.

La Nouvelle-Zélande, plus entreprenante, a logiquement pris l'avantage dès la 15e minute. Sur un corner parfaitement tiré par Tim Payne, Finn Surman a placé une tête imparable pour



tromper Mostafa Shobeir. Les Kiwis ont même failli faire le break au retour des vestiaires, mais le gardien égyptien s'est illustré devant Callum McCowatt. Cette alerte a finalement réveillé les Pharaons. Plus

agressifs et plus inspirés offensivement, ils ont égalisé grâce à une seconde période de grande qualité, portée par un Mohamed Salah ne conclue une belle combinaison avec son coéquipier pour donner l'avantage à l'Égypte (67e). Entré en jeu, Trézéguet a ensuite définitivement assuré le succès égyptien en reprenant de la tête un corner parfaitement botté par Salah (82e).

Avec cette réalisation, Mohamed Salah porte son total à trois buts en Coupe du monde et devient le meilleur buteur de l'histoire de l'Égypte dans la compétition. Grâce à ce succès, les Pharaons prennent provisoirement la tête du groupe G avec quatre points avant un dernier rendez-vous décisif face à l'Iran, tandis que la Nouvelle-Zélande jouera sa qualification contre la Belgique.

LE CAP-VERT S'OFFRE UN NOUVEL EXPLOIT FACE À L'URUGUAY

Après avoir tenu l'Espagne en échec (0-0) lors de son entrée en lice à la Coupe du monde, le Cap-Vert a enchaîné avec un spectaculaire match nul (2-2) face à l'Uruguay, hier à Miami.

L'Uruguay, 19e au classement FIFA, abordait cette rencontre après avoir déjà concédé un match nul 1-1 contre l'Arabie saoudite lors de son premier match. La Celeste avait alors dû revenir au score après avoir été menée. Le même scénario s'est reproduit.

Le Cap-Vert, classé 63e mondial, a ouvert le score à la 21e minute grâce à un superbe coup franc lointain du milieu de terrain Kevin Pina. Il s'agissait du premier but et de la première avance de l'histoire du pays en Coupe du monde.

Jusqu'à cette réalisation, l'Uruguay avait largement dominé la possession du ballon, une tendance qui s'est naturellement poursuivie après le but de Pina.

La pression uruguayenne a finalement été récompensée par deux buts juste avant la pause, le gardien cap-verdien Vozinha encaissant pour la



première fois depuis le début de son remarquable parcours dans le tournoi. Maximiliano Araújo a égalisé pour l'Uruguay, comme il l'avait déjà fait contre l'Arabie saoudite, en reprenant de la tête un ballon à bout portant à la 44e minute.

Quelques minutes plus tard, dans le temps additionnel de la première période, l'ailier Agustín Canobbio a parfaitement repris un centre d'Araújo pour donner l'avantage à l'Uruguay (2-1). Le Cap-Vert est revenu au score à la 61e minute grâce à l'attaquant Hélio Varela, qui a profité du mauvais placement du gardien uruguayen Fernando Muslera.

L'occasion n'était pas simple à convertir, mais l'attaquant cap-verdien a parfaitement trouvé l'ouverture.

À la suite de ce résultat, l'Espagne occupe la première place du groupe avec quatre points et affrontera l'Uruguay lors de la prochaine journée avec la possibilité de terminer en tête de la poule.

De son côté, le Cap-Vert retrouvera l'Arabie saoudite, qui peut encore espérer décrocher la deuxième ou la troisième place. Une conclusion palpitante attend le groupe H et le Cap-Vert, pays de seulement un demi-million d'habitants, n'est plus qu'à un match d'un exploit historique.

WALID SADI AU CŒUR DU DISPOSITIF DES VERTS



Présent avec l'équipe nationale, Walid Sadi poursuit sa mission aux côtés des Fennecs, aux États-Unis, jusqu'à la fin de leur parcours mondialiste. Dans sa double fonction de ministre des Sports et de président de la FAF, il joue un rôle central durant cette Coupe du monde, aussi bien sur les plans psychologique, logistique que diplomatique.

La défaite inaugurale face à l'Argentine, marquée par plusieurs décisions arbitrales contestées, notamment une faute non sanctionnée de Lionel Messi sur Aïssa Mandi et un coup de coude d'Alexis Mac Allister sur Ibrahim Maza, a davantage mis en évidence l'importance de sa présence auprès de la délégation algérienne.

IL PREND PERSONNELLEMENT EN CHARGE LE RECOURS AUPRÈS DE LA FIFA

Selon nos informations, Walid Sadi a lui-même initié et suivi le recours officiel déposé auprès de la FIFA à la suite des incidents survenus lors du match contre l'Argentine. Sa présence sur le sol américain lui a permis de défendre directement les intérêts de la sélection auprès des instances internationales. À travers cette démarche, le président de la FAF a adressé un message fort aux joueurs et au staff technique : l'institution est mobilisée pour protéger leurs droits et défendre les



couleurs nationales. Un soutien qui permet au groupe de se concentrer pleinement sur l'aspect sportif.

UNE RÉUNION DE REMOBILISATION APRÈS LE REVERS CONTRE L'ARGENTINE

Au lendemain de cette défaite frustrante, le moral des joueurs était fortement affecté. Walid Sadi a alors réuni le staff technique, les joueurs ainsi que les cadres de l'équipe afin de remobiliser le groupe avant les deux dernières rencontres de la phase de groupes, décisives pour la qualification aux seizièmes de finale. Par sa présence permanente auprès de la délégation, il contribue également à atténuer la pression médiatique pesant sur le sélectionneur Vladimir Petkovic, permettant ainsi au staff technique de travailler dans un climat plus serein.

LE RETOUR DU MANAGER GÉNÉRAL

Une compétition organisée aux États-

Unis exige une organisation irréprochable. Entre le stage à l'Université du Kansas, les déplacements vers San José en Californie et la gestion quotidienne de la délégation, la logistique représente un défi majeur. Bien qu'il soit entouré de responsables spécialisés dans ces domaines, Walid Sadi a repris, le temps du tournoi, un véritable rôle de manager général. Affrètement des vols spéciaux avec Air Algérie, coordination avec les autorités locales, sécurité, hébergement, terrains d'entraînement et récupération des joueurs : chaque détail fait l'objet d'un suivi rigoureux. Avant même son départ pour les États-Unis, le ministre des Sports avait multiplié les échanges à Alger avec Marc Shapiro, chargé d'affaires de l'ambassade américaine, afin de préparer les meilleures conditions possibles pour la sélection nationale. Loin du simple rôle de spectateur en tribune, Walid Sadi apparaît ainsi comme le garant de la stabilité de la

délégation, l'interlocuteur privilégié de la FIFA et le premier responsable de la logistique. Son objectif est clair : offrir à Vladimir Petkovic et à ses joueurs les meilleures conditions pour réussir leur mission mondiale.

A. Amine

COUPE DU MONDE 2026
(NOUVEAU FORMAT À 48 ÉQUIPES)
VOICI COMMENT ÇA SE PASSE APRÈS LE 1^{ER} TOUR
(PHASE DE GROUPES)

1. Phase de groupes

- 48 équipes au total
- Réparties en 12 groupes de 4 équipes (Groupes A à L)
- Chaque équipe joue 3 matchs

2. Qualification pour la suite : 32 équipes passent

À la fin des groupes :
Les 2 premiers de chaque groupe se qualifient directement
12 groupes × 2 = 24 équipes
On ajoute les 8 meilleurs troisièmes parmi les 12 groupes
Total = 32 équipes qualifiées

3. Phase à élimination directe (pas de nouveaux groupes)

- À partir de là, on ne refait pas de groupes.
- Le tournoi passe en matchs à élimination directe :
 - Seizièmes de finale (Round of 32) → 32 équipes
 - Huitièmes de finale → 16 équipes
 - Quarts de finale → 8 équipes
 - Demi-finales → 4 équipes
 - Match pour la 3e place
 - Finale

COUPES CONTINENTALES INTERCLUBS 2026 - 2027 LE CALENDRIER DES COMPÉTITIONS DÉSORMAIS CONNU

Dans le cadre de l'organisation des compétitions interclubs de la CAF au titre de la saison 2026/2027, la Confédération africaine de football a informé, à travers un communiqué, que l'engagement se fera sur le système de gestion des compétitions de la CAF (CMS). La date limite pour l'engagement des clubs en lice dans les deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) est fixée pour le 25 juillet prochain. Pour rappel, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et la JS Saoura en Ligue des champions et par l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération, dont les Usmistes sont détenteurs du trophée. En ce qui concerne le calendrier des compétitions, le premier tour préliminaire sera entamé le 4 septembre 2026 avec la programmation des matchs aller prévue entre le 4 et le 6 septembre, alors que les matchs retour interviendront entre le 11 et le 13 septembre. Les matchs aller du second tour sont fixés entre les 16 et 18 octobre et le retour entre le 23 et le 25 octobre. La phase des groupes sera lancée le mois d'après à l'occasion de la 1re journée fixée entre le 27 et le 29 novembre. Les 2e et 3e journées auront lieu, respectivement, du 4 au 6 décembre et du 18 au 20 décembre 2026. Les 4e, 5e et 6e journées se joueront en janvier 2027, du 8 au 10 pour la 4e, du 15 au 17 pour la 5e et, enfin, du 22 au 26 pour la 6e et dernière journée de la phase des poules. Les quarts de finale sont projetés du 26 au 28 février en ce qui concerne les matchs aller et du 5 au 7 mars 2027 pour les rencontres retour. Les demi-finales interviendront du 9 au 11 avril pour les matchs aller et du 16 au 18 du même mois pour les manches retour. Les deux finales sont envisagées entre le 9 et le 31 mai 2027. Les dates exactes seront communiquées ultérieurement, a indiqué la CAF.

D. C.

L'ALGÉRIEN MUSTAPHA GHORBAL DIRIGERA LA RENCONTRE TURQUIE - ÉTATS-UNIS

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été désigné par la Commission des arbitres de la FIFA pour diriger la rencontre Turquie - États-Unis, dans le cadre de la 3e journée (Groupe D) de la Coupe du monde 2026, prévue le 25 juin au Los Angeles Stadium à partir de 19h00 (heure locale) (3h00 heure algérienne). Ghorbal sera assisté de ses compatriotes Mokrane Gourari (premier assistant) et Abbes Akram Zerhouni (deuxième assistant), confirmant ainsi la confiance renouvelée de la FIFA envers le trio arbitral algérien. L'équipe arbitrale sera complétée par Omar Al Ali (Emirats arabes unis),

désigné quatrième arbitre, tandis que son compatriote Mohamed Al Hammadi va officier en qualité d'arbitre-assistant remplaçant. Les États-Unis avec deux succès en autant de rencontres sont déjà qualifiés pour les 32es de finale du tournoi, tandis que la Turquie avec deux défaites est éliminée. Pour rappel, le trio arbitral algérien avait dirigé, le 14 juin, la rencontre Haïti - Ecosse (0-1) disputée à Boston pour le compte de la

première journée du groupe C. Cette nouvelle désignation constitue une nouvelle marque de reconnaissance pour l'arbitrage algérien sur la scène internationale, Ghorbal figurant parmi les arbitres les plus sollicités lors des grandes compétitions organisées sous l'égide de la FIFA. Agé de 40 ans, Mustapha Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales majeures, notamment la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux États-Unis, ainsi que des rencontres des éliminatoires du Mondial 2026 et des compétitions interclubs africaines. Il a également pris part à la Coupe d'Afrique des nations 2025, organisée le 21 décembre au 18 janvier. De son côté, Mokrane Gourari est arbitre international depuis 2014, tandis qu'Abbes Akram Zerhouni a obtenu son badge international en 2017.



ADDIS-ABEBA-

Le parti du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a remporté une victoire écrasante aux élections législatives organisées début juin, selon les résultats annoncés dimanche dernier par la Commission électorale nationale d'Ethiopie.

BOGOTA -

Les bureaux de vote ont fermé dimanche dernier au terme du deuxième tour de l'élection présidentielle en Colombie, opposant le philosophe Ivan Cepeda, candidat de la gauche, à Abelardo de la Esparilla, avocat d'extrême droite.

LA PAZ -

Un petit avion militaire s'est écrasé dans le centre de la Bolivie, faisant six morts, a annoncé dimanche dernier le ministère bolivien de la Défense, sans préciser les causes de l'accident.

SYDNEY -

La police a saisi une quantité record de 2,7 tonnes de cocaïne, dissimulée dans des bacs en plastique enterrés dans la banlieue de Sydney, ont déclaré hier des enquêteurs.

WASHINGTON -

Au moins huit personnes ont été tuées et 38 autres blessées dans une série de fusillades survenues à Chicago, aux Etats-Unis, pendant le week-end prolongé de la fête du Juneteenth, jusqu'à dimanche dernier, selon la police locale.

La Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, qui est rattachée à l'Union Africaine (UA), a lancé un appel, samedi dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, plaidant pour un renforcement de la protection internationale des personnes déplacées. Elle a fustigé les restrictions à l'asile, les expulsions de masse et la propagation de discours xénophobes. La rapporteuse spéciale en charge des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées internes et des migrants en Afrique, Selma Sassi-Safer, a mis l'accent sur le fait que la protection des réfugiés est un devoir légal et non un geste de charité, en rappelant les engagements découlant de la Convention de 1951 concernant le statut des réfugiés, de son Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969 et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Dans ce contexte, le HCR a averti quant aux conséquences des politiques qui détournent l'asile vers l'étranger et renforcent les restrictions d'accès aux mesures de protection soutenant que ces pratiques menacent de saper les principes de solidarité internationale et de partage des responsabilités qui sont au cœur du système mondial de protection des réfugiés. Elle a également exprimé son inquiétude concernant la persistance des détentions injustifiées, des expulsions en masse et des



discours haineux dirigés contre les réfugiés et les demandeurs d'asile, exhortant les Etats à «éviter toute stigmatisation et respecter intégralement le principe de non-refoulement et le droit à la demande d'asile». L'institution continentale a alerté sur les répercussions des conflits armés persistants dans de nombreuses zones du continent, de même que sur l'effet grandiose du changement climatique et des désastres naturels, qui persistent à engendrer d'importants mouvements de population forcés. Tout en saluant les efforts déployés par les nations africaines hébergeant des millions de réfugiés malgré leurs ressources restreintes, en exhortant aussi à consolider les structures juridiques nationales, consolider les systèmes d'asile et assurer une

accessibilité véritable à la protection internationale. Il a également appelé les nations africaines à intensifier la réalisation du Cadre de coordination des affaires humanitaires pour l'Afrique (ACHA), ainsi que la Position africaine commune sur l'efficacité humanitaire, mettant l'accent sur l'impératif pour le continent de fournir des résolutions africaines aux problématiques humanitaires qu'il rencontre. La Journée mondiale des réfugiés est célébrée chaque année le 20 juin, à l'initiative des Nations unies, afin d'honorer la mémoire des personnes contraintes de fuir leur pays en raison de conflits, de persécutions ou de violations des droits humains et de sensibiliser la communauté internationale à leur situation. **Abir Menasria**

L'ONU CRITIQUE LA NOUVELLE LOI EUROPÉENNE SUR LE RETOUR DES MIGRANTS

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Turk, a exprimé samedi dernier ses regrets à propos de la nouvelle législation de l'Union européenne (UE) sur le retour de migrants, soulignant que les pays européens ne peuvent pas transférer leurs obligations en matière de droits humains à des pays tiers. "Les pays de l'UE ne peuvent pas simplement externaliser leurs obligations en matière de droits humains", a déclaré dans un communiqué Volker Turk, ajoutant que la détention et le retour de personnes vulnérables, y compris des enfants, constituent des opérations particulièrement



sensibles de l'action publique, comportant un risque élevé de violations des droits humains.

Il a souligné la nécessité d'accorder une attention particulière à la protection de la dignité humaine, "dans les faits comme dans la loi". "Le droit international des droits humains et des réfugiés est très clair : personne ne doit être renvoyé vers un lieu où il risquerait de graves violations de ses droits", a-t-il martelé. "C'est le principe fondamental du non-refoulement. Il doit être

pleinement respecté par tous les pays et territoires, en toutes circonstances", a-t-il ajouté. "Les décisions d'expulsion doivent toujours être fondées sur des décisions individuelles et ne doivent pas prendre effet avant la conclusion des procédures d'appel", a souligné le responsable onusien. Le Parlement européen a adopté un règlement sur le retour des migrants déboutés de l'asile. Cette réforme prévoit notamment la possibilité pour les Etats membres de conclure des accords afin d'établir des centres de rétention hors des frontières de l'UE, appelés "hubs de retour". **APS**

RÉCLAMANT L'APPLICATION DE L'AVIS DE L'ONU NAËMA ASFARI ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM ILLIMITÉE

Depuis le 8 juin, Naâma Asfari, le prisonnier civil sahraoui, membre du groupe Gdeim Izik et détenu civil sahraoui, mène une grève de la faim illimitée afin de réclamer la mise en œuvre de l'avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, a précisé dimanche dernier l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique dans son communiqué officiel. Cette mesure fait suite à une série de grèves de la faim observées, qui sont restées sans réaction de la part des autorités marocaines.

L'association a indiqué que le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déterminé, dans un avis de 2023, que la détention des prisonniers sahraouis du groupe Gdeim Izik est arbitraire et a demandé leur libération. Elle met l'accent sur le fait que les sentences imposées à ces prisonniers ont été fondées sur des confessions extorquées par la torture, comme l'a signalé le Comité des Nations unies contre la torture. De graves fautes médicales et des représailles systématiques à l'égard des détenus sahraouis. Le rapport 2025, intitulé "Pas de traitement... Pas de visite... Pas de justice", diffusé par la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis au Maroc, dénonce et fait état de ces pratiques marocaines. L'Association des amis de la RASD a une nouvelle fois appelé à la libération complète des détenus civils sahraouis du groupe Gdeim Izik et a exprimé son appui pour le combat de « dignité » de Naâma Asfari. Qualifiant les quinze ans de détention sans justification de ces détenus comme étant d'une « extrême gravité », l'association demande à l'Etat concerné, particulièrement la France, ainsi qu'aux instances de l'ONU et aux organisations qui défendent les droits humains, d'intervenir auprès des responsables marocains pour mettre fin à cette situation de non-droit. **A. Menasria**

L'UA «PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉE» PAR L'ESCALADE DE LA VIOLENCE AU SOUDAN

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf a exprimé hier sa "profonde préoccupation" face à l'escalade de la violence au Soudan notamment à El-Obeid, dans l'Etat du Kordofan du Nord, appelant toutes les parties à "cesser immédiatement les hostilités". Dans un communiqué publié sur le site de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf "exprime sa profonde préoccupation face à l'escalade de la violence à El-Obeid et dans ses environs, dans l'Etat du Kordofan du Nord, ainsi qu'à la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'ensemble de la République du Soudan".

Le président de la Commission de l'UA "appelle toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités, à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter leurs obligations au regard du droit international humanitaire ainsi que les engagements contenus dans la Déclaration de Djeddah, notamment la protection des civils et la facilitation d'un accès humanitaire sûr et sans entrave", selon le communiqué. Il "réitère également la nécessité de rendre des comptes pour toutes les violations et abus commis contre les civils et "exhorte tous les acteurs extérieurs à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver le conflit", d'après la même source.